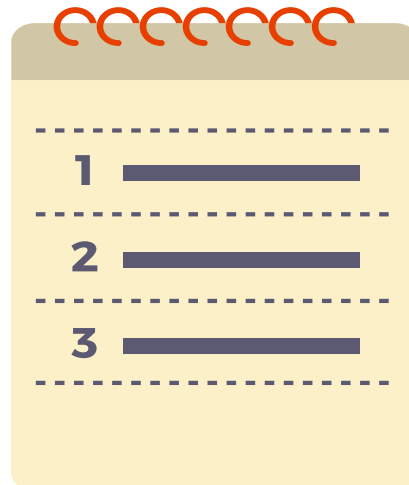




COVID-19

Mesures et recommandations à l'attention des professionnels du CDEF



SOMMAIRE

- **Fiche1:** Rappel des mesures barrières et gestes d'hygiène à mettre en œuvre
- **Fiche2:** Bien ajuster son masque pour se protéger
- **Fiche3:** Si l'enfant ou le jeune présente les symptômes du COVID-19
- **Fiche4:** Activités
- **Fiche5:** Retour de fugue
- **Fiche6:** Entretien des locaux et des espaces utilisés quotidiennement
- **Fiche7:** Entretien des locaux dans le cadre d'un isolement infectueux lié au COVID-19
- **Fiche8:** Entretien du linge
- **Fiche9:** Entretien du linge dans le cadre d'un isolement infectieux type COVID-19
- **Fiche10:** Cuisines collectives
- **Fiche11:** Accueil (Villepinte, Borniche, siège)
- **Fiche12:** Entreprises extérieures/fournisseurs
- **Fiche13:** Nouveaux agents/vacataires
- **Fiche14:** Pauses de travail
- **Fiche15:** Demandes d'information/Questions

Rappel des mesures barrières et gestes d'hygiène à mettre en œuvre

Se laver les mains avec de l'eau et du savon très régulièrement dès que l'on a touché quelqu'un ou quelque chose.

Les solutions hydro-alcooliques doivent être réservées aux situations dans lesquelles on n'a pas accès à un point d'eau

Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

Limiter les déplacements aux urgences

Saluer sans se serrer la main, pas d'embrassade

Se moucher, tousser, cracher et éternuer dans un mouchoir

Informez le pôle Santé dès qu'une personne accueillie présente les symptômes suivants : toux + fièvre et ou difficultés respiratoires. En cas d'indisponibilité du pôle santé il faut contacter le 15 pour connaître la conduite à tenir.



Il convient d'isoler la personne le temps qu'un avis éclairé puisse être émis. Pas de visite extérieure ni de sortie pour le public accueilli. Limiter les déplacements aux urgences



Bien ajuster son masque pour se protéger



1 Repérer le haut (barrette nasale).



2 Passer les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles.



3 Vérifier que le masque couvre bien le menton.



4 Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez et inspirer le masque doit se plaquer sur le visage.



5 Après usage, retirer le masque par les élastiques.

Source : INRS

Si l'enfant ou le jeune présente les symptômes du COVID-19

Dans l'immédiat : vous devez contacter (téléphone ou téléconsultation) le médecin suivant habituellement l'enfant ou le jeune dans les meilleurs délais. Il évaluera l'état de santé de l'enfant ou du jeune. Néanmoins, si les symptômes sont graves (notamment détresse respiratoire), il convient d'appeler le 15.

Dans l'attente du diagnostic, il convient de mettre en œuvre les consignes sanitaires en lien avec le pôle santé.

voir la fiche sur l'intanet (isolement, prise de température, utilisation des masques suivant la procédure, ...)



Activités

En application des mesures-barrières :

- **Le groupe doit impérativement être inférieur à 10 personnes (instaurer un roulement)**
- **Les activités ne devront pas mêler les enfants de l'établissement avec des jeunes de l'extérieur**
- **Ne pas mettre en contact physique rapproché de moins d'un mètre.**
- **Limiter les rassemblements des jeunes accueillis (salle TV, salle de jeux, salle informatique..) comme des professionnels (pas de réunion).**



Retour de fugue

**Il convient
d'accueillir l'enfant,
en lui demandant
d'appliquer les
consignes générales
d'hygiène (lavage des
mains, douche...)**




Entretien des locaux et des espaces utilisés quotidiennement(1/2)

- L'entretien général du bâtiment doit être réalisé quotidiennement et en fonction de l'utilisation et le fonctionnement du service
- La tenue professionnelle doit être adaptée et complète: gants, chaussures professionnelles, blouses, pantalon etc
- La tenue doit faire l'objet d'un entretien très régulier et doit être entreposée dans un vestiaire séparant tenue professionnelle et tenue extérieure
- Le circuit de nettoyage du linge professionnel reste inchangé
- Il est recommandé d'aérer régulièrement les locaux, au moins trois fois par jour
- Vider et laver tous les jours les poubelles
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en papier et savon, produits d'hygiène



Entretien des locaux et des espaces utilisés quotidiennement(2/2)

- 
- Il convient de procéder à un nettoyage très régulièrement autant que nécessaire dans l'ensemble des zones occupées par les personnels et usagers
 - Une attention toute particulière sera apportée concernant toutes les surfaces manuportées (bouton porte, poignet de fenêtre, télécommande, téléphone, téléviseur, rampe d'escalier...)

Entretien des locaux dans le cadre d'un isolement infectueux lié au COVID 19

- L'entretien doit être réalisé complètement chaque jour
- Le matériel doit être converti en matériel à usage unique
- Le balai frange doit être abandonné pour l'entretien de la chambre au profit du balai type trapèze. Avec utilisation des bandeaux à usages uniques
- Des lingettes jetables sont également disponibles afin de nettoyer ; table, rebord de lit, points manuportés...
- Des fiches techniques seront diffusées en annexe de cette recommandation concernant les produits disponibles au CDEF
- L'évacuation des déchets de la chambre doit être réalisée dans un sac fermé hermétiquement dès la sortie de la chambre (bandeaux, carrés de nettoyage, contenu des poubelles, gants...


Entretien du linge

Rappel

Dans toute collectivité le linge doit être lavé à 60° voir plus pour les cotons si besoin.



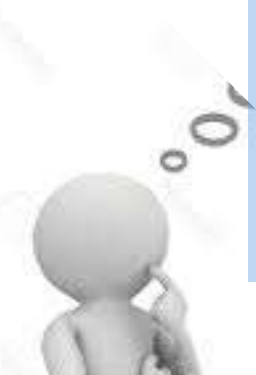
Entretien du linge dans le cadre d'un isolement infectieux type COVID-19

- 
- Les températures de lavage sont identiques qu'en temps normal
 - La manipulation doit être réalisée avec précautions du départ de la chambre jusqu'à l'arrivée en zone de traitement. Des sacs hydrosolubles devront être utilisés, car ils sont étanches et leur usage réduit considérablement la manipulation
 - Le linge devra être changé chaque jour. Un stock de linge adapté devra être disponible



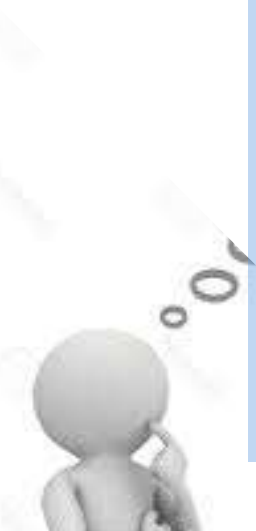
Cuisines collectives

- **Adaptez le plan de nettoyage avec suivi : périodicité à déterminer en fonction du volume d'activité (lavage de mains, nettoyage des plans de travail, ustensiles, poignées et boutons, équipements de travail, étagères de stockage des matières premières, vêtements de travail...)**
- **Limitez le nombre de personnes en cuisine**
- **Respectez la distance minimale entre personnes (au moins 1 mètre)**
- **Attribuez dans la mesure du possible des outils de travail individuels propres à chaque cuisinier (ustensiles, couteaux ...)**



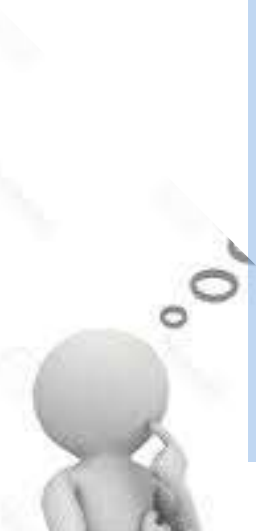
Accueil (Villepinte, Borniche, Siège)

- Si possible, laissez les portes ouvertes
- Proposer du gel hydroalcoolique pour les personnes entrant dans l'enceinte de l'établissement
- Rappeler les consignes de distanciation



Entreprises extérieures/fournisseurs

- **Organisez et planifiez l'arrivée des entreprises extérieures (fournisseurs, maintenance...) pour éviter les croisements: notamment en désignant une ou deux personnes dédiées à l'accueil des entreprises extérieures**
- **Proposer du SHA aux personnes extérieures entrant dans l'établissement**



Nouveaux agents/vacataires

- **Assurez-vous de la compétence et de la compréhension des personnes nouvellement embauchées**
- **Prenez le temps d'expliquer très précisément le travail et les tâches à effectuer et les mesures d'hygiène à suivre**
- **Vérifier qu'il dispose d'une attestation de déplacement**




Pause de travail

- **Attribuez les pauses par roulement pour limiter le nombre de personnes présentes à la fois**



Demandes d'information/Questions



Vous pouvez adresser vos questions ou observations à l'adresse mail suivante :

contact@cdef93.com

Un numéro vert national répond également à vos questions sur le COVID-19
24h/24 et 7j/7

0 800 130 000